



District de la
Nièvre de
football

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS
DU DISTRICT DE LA NIÈVRE DE FOOTBALL
Samedi 23 octobre 2021 à VARENNES-VAUZELLES
Saison 2020/2021**

PROCES-VERBAL

Présents

Présidence : Madame Françoise VALLET

Pour le Comité de Direction

Membres présents : Mmes BEAURENAUD, OSBERY, MM. ALDAX, ATERO, BEAUVOIS, BERNARD, BUCHETON, DEVOUCOUX, LAVALETTE, MAY, NOGUES, PONSONNAILLE

Membres excusés : MM. BERFORINI, BONDOUX

Assistent : Mme CELLUCCI
Mmes TENAILLE, TOURNOIS (administratifs District)
MM. ARCHAMBAULT (éducateur sportif), LEMERCIER (CTD PPF),
TREPKA (CTD DAP)

1. QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Après ouverture du bureau de pointage :

- | | |
|---------------------------------|----|
| - Nombre de clubs présents : | 43 |
| - Nombre de clubs représentés : | 6 |
| - Nombre de clubs absents : | 12 |

Clubs représentés : Brassy, Cercy, Clamecy, Donzy, Entrains, Sud Loire Allier 09.

Clubs absents : Dornecy, Druy Béard, La Machine, Montsauche, Moux, Neuvy, Pannecot, Prémery, St Seine, Sauvigny, Tannay, Varzy.

Clubs invités non votants : AFGP 58, Les Portes du Morvan (groupements), Imphy FC (nouveau club).

Soit un total de voix des membres présents ou représentés de 276 voix sur les 304 voix que peut décompter cette Assemblée.

Le quorum pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire, à savoir, le tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale soit 21 clubs étant requis et le tiers au moins de la totalité des voix pour cette Assemblée Générale Ordinaire soit 102 voix étant requis,

Monsieur Bernard MAY, Vice-Président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour et annonce avoir une forte pensée pour Monsieur Jean-Claude MEIGNEN qui ouvrait, ces dernières années, les assemblées.

2. MOT D'ACCUEIL DE LA PRESIDENTE DU DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie d'être venus aussi nombreux pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale de notre District.

Une Assemblée Générale particulière, après la crise sanitaire sans précédent que nous avons dû affronter. Nous avons fait en sorte de pouvoir l'organiser en présentiel en prenant toutes les précautions nécessaires.

Je vous demanderai de respecter tout au long de la matinée les gestes barrières.

Comme la tradition l'exige, c'est au club accueillant l'Assemblée de prendre la parole en premier, je vais donner la parole, pour le mot de bienvenue à Monsieur Didier GOUNOT, Vice-président du club qui nous accueille, le président Richard LOUIS, étant indisponible. »

3. SOUHAITS DE BIENVENUE DE MONSIEUR DIDIER GOUNOT, VICE-PRESIDENT DU CLUB DE L'ASA VAUZELLES

« Bonjour Madame la Présidente et les Membres du District.

« Bonjour à vous tous et bienvenue à Varennes-Vauzelles dans cette Salle Gérard PHILIPPE.

Présentation du Vice-Président :

Même si la plupart d'entre vous me connaissent, je m'appelle Didier GOUNOT plus connu sous le surnom de « CheuCheu ». Je suis le Vice -Président du club depuis la saison dernière (2020/2021).

J'occupe les différentes fonctions de :

Secrétaire Général depuis la saison 2005/2006 avec un arrêt durant les 2 saisons 2012/2013 et 2013/2014 pour raisons familiales.

Je suis également Correspondant – Référent COVID - Référent Arbitres et l'interlocuteur entre le club et la Municipalité.

Depuis la saison 2014/2015, je suis Membre de la Commission « Statuts – Règlements et Obligations des Clubs » du District.

Et depuis la saison 2020/2021, Membre de la Commission « Statut de l'Arbitrage » du District pour laquelle, si vous me le permettez, j'ai et j'aimerais que nous ayons tous une pensée toute particulière à notre ami Jean-Claude qui nous a quittés dernièrement mais je laisserai le soin à Madame la Présidente de pouvoir nous en parler plus longuement dans son allocution.

Présentation du club de l'ASA Vauzelles :

Le club va fêter le 1^{er} Août 2022 ses 100 ans d'existence puisqu'il a été créé et affilié à la FFF le 1^{er} Août 1922.

En ce début de cette nouvelle saison 2021/2022, et à ce jour, notre effectif est de 280 licenciés environ puisqu'il reste quelques licences jeunes qui ne sont pas encore revenues.

Nous avons :

3 équipes séniors qui évoluent en R2 – D1 et D2

1 équipe Vétérans

1 équipe Féminines Séniors en Entente avec Coulanges.

1 équipe U18 Régionale.

1 équipe U18 District en Entente avec Coulanges.

2 équipes U15 dont une en Entente avec Coulanges.

2 équipes U13

2 équipes U11

4 équipes U9 dont 1 équipe composée seulement de féminines.

3 équipes U7

13 Éducateurs dont 7 seulement sont formés mais d'autres devraient être en cours de formation cette saison.

1 Éducateur Technique National.

2 Apprentis BMF

1 Contrat Civique

32 Dirigeants (es).

Il ne nous reste plus qu'un seul arbitre pour couvrir le club avec une 1^{ère} année d'infraction règlementaire mais je viens de déposer cette semaine 2 dossiers de candidatures à la prochaine session de formation arbitres officiels qui se déroulera les 29 – 30 et 31 Octobre prochains au Siège du District ce qui, s'ils réussissent cet examen, couvrira règlementairement notre club puisqu'au niveau Régional 2 il nous faut 3 arbitres obligatoires. Cependant, nous pouvons nous féliciter d'avoir formé un jeune arbitre qui officie maintenant en Ligue 1, j'ai nommé Pierre GAILLOUSTE.

Je remercie tout particulièrement le club de Coulanges avec son Président Sylvain qui nous suit depuis quelques saisons dans la possibilité de pouvoir faire toutes ces Ententes de jeunes et féminines que je vous ai citées ci-dessus et de permettre à leur club et au nôtre de pouvoir faire jouer des jeunes et d'éviter que beaucoup d'enfants soient laissés pour compte au bord de la route.

Le club est avant tout un club formateur et peut être fier d'avoir eu 2 éléments formés tout jeunes à Vauzelles en l'occurrence notre défunt Bruno MARTINI qui a fait la carrière internationale que l'on connaît et actuellement Alexandre OUKIDJA qui est le portier du FC METZ et également un des gardiens de buts remplaçants de la sélection de l'équipe nationale d'Algérie.

Installations sportives :

Comme vous le savez tous, nous sommes dotés maintenant depuis le mois de Mars de cette année, d'un nouveau et du tout premier terrain synthétique de la Nièvre, classé SYE (T3) et de son nouvel éclairage qui va nous permettre de pouvoir évoluer en nocturne quand nous le pourrons et d'ailleurs nous avons eu la chance de pouvoir le constater lors du 4^{ème} Tour de la Coupe de France contre nos voisins de Cosne, (soirée qui fut une très grande réussite), (je voudrais les féliciter pour leur qualification pour le 6^{ème} Tour de cette compétition et leur souhaite bonne chance pour la suite), et je peux vous garantir et ce ne sont pas mes licenciés jeunes et séniors, mes éducateurs, mes dirigeants et dirigeantes et même les parents pour les plus jeunes qui me contrediront, que cela a changé notre vie sportive au niveau du clubFinis les casse-têtes chinois quand arrive la mauvaise saison et se demander si tout le monde pourrait jouer le week-end car nous étions bombardés à coups d'Arrêtés Municipaux et bien souvent ce sont les matchs

de jeunes qui en pâtissaient puisque nous ne devions faire jouer qu'un seul voire deux matchs en 48 heures...Pas facile pour un club comme le nôtre avec toutes ses équipes à faire jouer et même pour les entraînements pas facile à gérer....Mais nous y sommes arrivés quand même.

Merci à l'ancienne Municipalité qui a porté ce projet jusqu'au bout, notre projet principal à la prise de la Présidence de Richard voilà maintenant 3 ans.

Merci à la nouvelle Municipalité de faire dans la continuité, de sa coordination et de son investissement journalier pour la préservation en bon état de cette installation.

Voilà en quelques phrases ce qu'est le club de Vauzelles et je voudrais remercier personnellement et sincèrement :

Tout d'abord mes fidèles dirigeants et dirigeantes, mes vieux de la vieille, non pas qu'ils soient des ancêtres mais pour leurs fidélités depuis très longtemps au sein du club...j'ai nommé Pierrot, Michel, Jean-Paul, Philippe, Marie-Thérèse, Françoise, Paul (à qui je souhaite un bon rétablissement) et j'en passe.....et aussi à mes plus jeunes qui aujourd'hui sont encore tous là et ont répondu présents à l'organisation de cette Assemblée Générale, j'ai nommé Valentin, Flavien, Joris, Denis, Arnaud entre autres et avec qui, sans eux, le club n'en serait pas où nous en sommes aujourd'hui.

Merci à vous mes fidèles Dirigeants et Dirigeantes et j'aimerais si vous me le permettez, Madame la Présidente, que nous les applaudissions en guise de remerciements pour leur dévouement car aujourd'hui avoir et compter sur des bénévoles qui s'investissent énormément est une denrée rare.

Merci au District et à sa Présidente pour la tenue de cette Assemblée Générale dans notre ville.

Merci à Monsieur le Maire et à la Municipalité pour le prêt de cette salle et votre soutien pour le club.

Et merci à vous tous de m'avoir écouté, je vous souhaite une Bonne Assemblée Générale. »

4. INTERVENTION DE MONSIEUR OLIVIER SICOT, MAIRE DE VARENNES-VAUZELLES

Avant de lui donner la parole, la Présidente du District remercie Monsieur le Maire au nom de tout le District de nous recevoir dans son fief et pour le prêt gracieux de cette belle salle.

« Mesdames et Messieurs,

Madame la Présidente,

C'est à mon tour de vous accueillir à Varennes-Vauzelles et je le fais avec joie et gourmandise car j'ai également un passé d'ancien joueur (17 ans de football dans la région parisienne) et j'espère rapidement que le club de l'ASAV arrivera en tête de ses championnats.

Tout d'abord, je voulais vous remercier car après cette pandémie, il a fallu se relancer, redonner des dynamiques pour faire revivre les clubs ce qui n'est pas chose facile et on s'aperçoit que, dans l'ensemble des clubs sportifs, l'inquiétude est grande notamment sur la baisse des licenciés mais également sur les difficultés pour renouveler l'investissement des bénévoles, voire des parents.

Donc j'adresse des remerciements à toutes celles et tous ceux qui s'investissent depuis de nombreuses années pour encadrer les jeunes qui ont tant besoin de faire du sport et tant besoin de s'ouvrir, de connaître les frissons de la victoire, les frissons quelquefois de la défaite.

L'ouverture au monde que permet le sport, quel que soit son apprentissage initial, doit pouvoir construire de nouveaux jeunes qui, à leur tour, vont prendre votre place pour encadrer, à leur tour, leurs enfants et petits-enfants, ce qui est très précieux.

Je suis un maire comblé avec plus de 3500 licenciés dans les différentes sections de l'Omnisports de Vauzelles, on retrouve cette dynamique et nous l'avons entretenue avec une multitude d'initiatives depuis maintenant 6 mois : nous avons organisé un grand centenaire de l'ASAV et également un centre à

vocation sportive où un grand nombre de sections se sont investies, notamment le football et je les remercie. Et aussi un nouveau complexe sportif où je vous accueillerai avec plaisir (pour une défaite !). Nous avons aussi la volonté de faire en sorte que les féminines au football mais également dans d'autres disciplines, puissent trouver toutes leurs places. Il est également hors de question qu'un(e) vauzélien(ne) ne puisse pas faire de sport pour une question d'argent et nous les accompagnons avec le CDOS à réaliser leurs différentes activités.

Je vous souhaite une très belle assemblée générale et comme l'a dit Madame la Présidente, on relance les choses et je vous félicite d'être venus aussi nombreux comme je peux le voir dans d'autres assemblées car à Vauzelles le Maire est également l'Adjoint aux Sports puisque nous voulons que le sport soit central dans les activités municipales et sociales.

La situation sanitaire continue de s'améliorer et comme le rappelle Madame la Présidente continuons d'être vigilant et d'appliquer les gestes barrières afin que cette saison soit riche en événements. D'ailleurs, au cours du mois de Novembre, nous organisons une grande soirée en l'honneur de tous les bénévoles, de tous ceux qui accompagnent les clubs sportifs afin de rendre hommage à tous ceux et celles qui œuvrent dans l'ombre.

Je remercie Madame la Présidente d'être présente ici à Varennes-Vauzelles avec toute son équipe et tous ceux qui font vivre le sport nivernais, le football en particulier. Je vous souhaite à tous une bonne saison sportive. »

La Présidente remercie Monsieur SICOT pour son intervention et lui offre un petit trophée.

5. INTERVENTION DE MONSIEUR LIONEL LECHER, DELEGUE AUX SPORTS, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

« Mesdames, Messieurs,

Comme l'a rappelé Madame la Présidente, les élections départementales ont eu lieu au mois de juin et Monsieur BAZIN m'a fait l'honneur de me nommer Vice-Président en charge du Sport et du Monde Associatif car il y a une vraie volonté du Département à donner toute sa place au Sport avec 50.000 licenciés dans la Nièvre et Monsieur le Maire l'a rappelé, c'est grâce à tous ces bénévoles que ces clubs vivent, que la sociabilisation existe dans le plus petit territoire ce dont on est très fier au Département d'avoir cette richesse là car au niveau régional, le ratio sportif/habitant est le plus important de la région Bourgogne Franche Comté.

Le Département apporte sa pierre à l'édifice puisqu'il aide une vingtaine de clubs sur leur fonctionnement de l'ordre de 25.000€. Le football est le sport numéro 1 dans le département.

Je suis doublement fier puisque je suis également élu à la Mairie de Varennes-Vauzelles et j'essaie de faire un maximum d'assemblées générales et ce qui me fait énormément plaisir c'est de voir que les clubs repartent et que les licenciés reviennent dans les clubs, la Nièvre est un département riche de ses sportifs. Je tenais à remercier une nouvelle fois tous les bénévoles car grâce à vous, on peut être fier de notre département.

Nous souhaitons que le Département soit un vrai partenaire avec la mise en place de structures pour vous aider à construire des projets, vous aider à obtenir des subventions car les équipements et les déplacements coûtent chers.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et une belle saison sportive. »

La Présidente remercie Monsieur LECHER pour son intervention et rappelle que le District a fait un dossier dans le cadre du Budget Participatif pour doter les clubs de buts mobiles pour les plus jeunes et invite donc l'assemblée à aller voter sur ce projet.

6. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2020

Christophe NOGUES, Président Délégué, propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du District de la Nièvre de Football du 18 novembre 2020 (format dématérialisé), paru sur le site internet du District le 9 décembre 2020.

Aucune remarque n'étant formulée, il est alors procédé au vote.

Ce procès-verbal est donc adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE DU DISTRICT

« Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les personnalités officielles, chacun en vos rangs et qualités,

Monsieur le Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté, Cher Daniel,

Chers Collègues du Comité de Direction, des commissions, des Clubs, que dans notre famille vous soyez

Présidente, Président, Dirigeante, Dirigeant, Arbitre, Joueur, Salarié (e), Éducatrice, Éducateur,

Chers amis,

Nous font l'honneur d'assister à nos travaux, les personnalités suivantes que j'ai plaisir à accueillir :

- Mme Perrine GOULET, Députée qui nous rejoindra plus tard
- M. Lionel LECHER, adjoint aux Sports au Conseil Départemental
- M. Olivier SICOT, Maire de la Varennes Vauzelles, ville qui nous accueille
- M. Roger ROUSSAT, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- M. Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue BFC,
- MM. Daniel BOUTET, Pierre RAFFARD, anciens Présidents de notre District
- Mme Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes.

Je me dois aussi de présenter les excuses des différentes personnalités absentes :

- Mme SOLLOGOUB, Sénatrice
- M. Robert LÉCOLE Président Fédération des Médaillés Jeunesse et Sports
- M. Daniel NIEZ ancien Président
- Mme Aurélie VIZET du Crédit Agricole Centre Loire
- M. Sébastien IMBERT, Directeur Technique de notre Ligue
- M. Vincent NOLORGUES, Président de la L.F.A.
- Mme Marie-Christine TERRONI, membre du Bureau Exécutif de la L.F.A et référente de notre District.

Mais avant d'aller plus loin, permettez-moi avant toute chose d'avoir une pensée pour tous nos licenciés ou amis du football décédés depuis notre dernière Assemblée en particulier notre regretté Jean-Claude MEIGNEN, l'une des dernières mémoires de notre District avec plus de trente ans de service au District et pour notre football et d'exprimer à cette occasion toute notre compassion et notre solidarité à leurs familles et à leurs amis face au drame qu'ils ont pu vivre ou qu'ils vivent encore dans leur chair. Je n'oublierai pas non plus Pascal CESTRE, ancien membre du Comité de Direction et grand dirigeant de Clamecy, décédé cette semaine.

J'aimerais partager avec vous tous, comme cela se fait dans le monde sportif, une minute d'applaudissements pour eux. ! Merci.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir bien voulu prendre de votre temps pour assister à l'Assemblée Générale 2021 de notre District.

C'est une immense joie que de vous retrouver tous et toutes en présentiel !!!
Même si nous devons nous cacher derrière un masque mais c'est pour notre santé !!!

Vous avez devant vous une Présidente de District malgré tout **heureuse et optimiste**.
↳ **Heureuse** de pouvoir vous retrouver vous les représentants des clubs.

Cela fait 2 ans que nous n'avions pas été ainsi réunis !

↳ **Optimiste**, parce qu'avec l'allègement des mesures sanitaires et le déploiement de la vaccination, je veux croire que cette saison sera celle du retour sur les terrains pour tous nos licenciés. Vous le savez, et pour cause puisque vous êtes en première ligne depuis des mois, la saison dernière a été éprouvante. L'arrêt des compétitions, les mesures sanitaires, les multiples attestations, les couvre-feux et j'en passe, ont été des contraintes pour tout le monde. Le sport et le football ont été touchés de plein fouet par les conséquences de l'épidémie de la COVID-19.

Nous nous sommes battus et nous nous battons encore afin de surmonter, tous ensemble, cette terrible parenthèse qui nous a empêchés de pratiquer, comme nous l'avons toujours fait, notre passion commune pour le football. Aujourd'hui, il faut que nous puissions tourner la page.

↳ Pour cela, dites bien autour de vous, qu'il faut se faire vacciner, et en particulier les plus jeunes, car le défi n'est pas maintenant mais il sera à l'approche de l'hiver. Si tous nos jeunes se font vacciner, nous aurons une chance d'avoir une saison de football normale.

Il faut néanmoins relativiser les événements car il y a des populations qui ont été beaucoup plus touchées que la nôtre. Certaines fédérations sportives ont perdu jusqu'à 75 % de leurs licenciés. Nous avons tenu bon grâce à la solidarité sans faille qui caractérise et anime notre football Régional et Départemental.

Pour nos équipes départementales, c'est la seconde saison blanche. La pandémie nous a privés de notre plaisir depuis fin octobre 2020.

Je sais tous les efforts que vous avez fait dans vos clubs respectifs pour maintenir une activité et le lien entre tous vos licenciés durant cette période compliquée. Soyez-en remerciés chaleureusement.

En tout début de cette saison, nous avons redouté un net recul des licences, ce qui était vrai début septembre avec une baisse d'environ 8% de nos licenciés mais les chiffres ont bien évolué car à ce jour nous sommes légèrement au-dessus des chiffres de la saison passée à la même date et je sais que je peux compter sur vous, Présidents de clubs, pour améliorer encore cette tendance et tous ensemble, nous sortirons vainqueurs de ce match contre le virus.

Au niveau des événements marquants, la saison 2020/2021 a été marquée par des élections :
A la Fédération : là, encore, dans la continuité, Vincent NOLORGUES a pris la tête de la Ligue de Football Amateur quand Noël LE GRAET est réinvesti à la FFF même si l'on voudrait que cette Fédération soit un peu plus orientée vers le Football Amateur.

Car je pense vraiment que le football amateur est un creuset d'intégration sociale dans tous les territoires, aussi bien ruraux qu'urbains.

Le Club de football amateur est

↳ L'espace privilégié où se réalisent nos enfants et nos jeunes, dans le plaisir et la passion, autour de l'engagement individuel et collectif, de la règle acceptée, de l'effort partagé, de la reconnaissance de la diversité.

↳ Un lieu qui rassemble, alors que la réalité sociale et économique quotidienne nous renvoie trop souvent à des oppositions, des divisions, des fractures.

↳ Un lieu où se retrouvent, sans distinction sociale, statutaire et culturelle, toutes les générations.

↳ En soi **toutes les valeurs républicaines, tangibles, réelles.**

Nous savons tous ce qu'un club de football peut apporter à des gamines, à des gamins, à des femmes et à des hommes dans leur construction personnelle.

A la Ligue : Daniel FONTENIAUD et sa liste ont été brillamment réélus.

Au niveau des 7 districts de notre Ligue, tous les présidents ont, eux aussi, été réélus ce qui permettra de poursuivre nos travaux en harmonisation avec la Ligue, de confronter les idées, de dialoguer dans un contexte amical, de chercher les bonnes solutions pour notre football burgo-comtois.

↳ La bonne entente est synonyme de progression. Le monde du football ne permet plus à mon sens de rester isolé. Il nous faudra aussi sortir de nos territoires pour plus d'efficacité, faire valoir nos idées et s'enrichir des autres.

↳ Gérer le football, c'est amener ses connaissances, sa compétence, c'est aussi le servir et non y venir pour travailler son égo et y faire sa carrière ; c'est aussi respecter le travail des autres dans un contexte de bénévolat.

↳ Il nous faut nous diriger vers la performance, faire preuve d'imagination, de création.

↳ Mutualiser, c'est avancer plus efficacement.

Cette pandémie a empêché toutes les rentrées d'argent pour les clubs : plus de soirées dansantes, plus de tournois, plus de matchs donc plus d'entrées, plus de buvettes...

Les Instances ont donc chacune apporté leur contribution.

Rappel :

Fonds National de Solidarité versé aux clubs sur leurs comptes clubs en septembre 2020 :

10€ par licencié (FFF : 7€, LBFC : 1,50 € soit 132.828 €, DNF : 1,50 € soit 8.607 €).

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a acté la mise en place d'un plan de soutien matériel d'un montant total de 15 millions d'euros à destination des 13 000 clubs amateurs, afin de les soutenir dans leur reprise d'activités lors du démarrage de la saison 2021-2022.

- Distribution de bons d'achat aux clubs amateurs qui disposent d'une école de football d'une valeur de 500 à 5 000 euros par club, en fonction du nombre de licencié(e)s,

- Distribution de dotations Nike gratuites destinées à tous les autres clubs amateurs.

Au niveau Ligue : un accompagnement fort a été aussi fait aux clubs de LBFC avec

* le remboursement des engagements coupes régionales 20/21 (14 125 €).

* le remboursement des engagements championnats 20/21 à hauteur de 80% (119 232 €).

* le Challenge animation (40 000 €).

mais aussi pour nos clubs départementaux puisqu'un forfait de 150 € a été crédité aux clubs qui avaient procédé à l'enregistrement anticipé des licences 21/22 à hauteur de 25% de l'effectif de la saison N-1 au 30 juin 2021 (104 550€).

Au niveau District : l'aide du district, en plus des 8 607 € du Fonds de Solidarité, s'est matérialisée par le remboursement des frais d'engagement en championnats soit encore 10 074 €.

Et pour cette saison une aide à la prise de licence grâce au Pass' Sport

D'un montant de 50 euros, cette aide de **l'État** est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021.

En ce qui concerne les formations d'éducateurs, cette saison a été un peu particulière là aussi, du fait des confinements, des difficultés à aller sur les terrains. Nous avons quand même pu organiser quelques formations en visioconférence, auxquelles certains de vos éducateurs ont pu participer. Je vous le dis

sincèrement, cela n'était vraiment pas l'idéal dans la transmission, dans l'échange mais les techniciens ont tout mis en œuvre afin que l'ensemble des participants puissent valider les modules de formations, et qu'ils puissent ensuite s'inscrire sur les certifications.

Je ne vais pas m'appesantir plus longuement sur cette saison que nous voulons tous oublier.

Je vous rappelle simplement un de nos engagements sur notre plan d'actions

« **L'Accompagnement des Clubs** ».

Nous surmonterons cette crise TOUS ENSEMBLE. La Ligue et ses Districts seront toujours là pour vous soutenir et vous accompagner,

D'autant que nous voyons désormais, j'en suis persuadée, le bout du tunnel.

Et comme dit le proverbe « après la pluie vient le beau temps ».

Et le soleil va de nouveau bientôt inonder nos terrains de football et nos cœurs avec la joie de revoir nos enfants, nos amis, nos adhérents jouer de nouveau « normalement » au football. Je veux être optimiste car c'est l'optimisme qui permet d'agir. Et l'action reste le maître-mot alors que se profile cette saison. La saison d'après l'arrêt. La saison d'après les restrictions. Certes les choses ne seront plus totalement comme avant et nous devons respecter les gestes qui nous protègent.

Dernièrement dans le cadre de la reprise d'activités, nous sommes allés à votre rencontre.

Tout d'abord le Département Jeunes avec le président Alain BUCHETON accompagné des techniciens ou des référents clubs pour échanger sur le début de saison au niveau du foot des jeunes

Puis le Comité de Direction lors de 7 réunions de secteur pour avoir votre ressenti, connaître vos besoins et dialoguer sur notre football toujours en vue d'amélioration.

Lors de ces échanges, vous nous avez fait part de votre inquiétude par rapport à la **perte de licenciés** principalement au niveau

- **des jeunes filles et garçons** (difficulté à convaincre les parents septiques) mais les clubs ont montré leur savoir-faire pendant la pandémie en accueillant les jeunes et ces derniers reviennent donc dans vos clubs.

Bravo à vous.

- (perte) **des séniors** qui sont allés sur d'autres pratiques ou ont retrouvé d'autres occupations plus familiales le dimanche.

Ce qui m'amène à évoquer le Foot Loisir que nous développons sous l'impulsion de la Fédération, afin notamment de compenser une baisse des licenciés dans certaines catégories et de répondre à de nouveaux besoins. Vous serez ainsi amenés à entendre de plus en plus souvent les termes de Foot en Marchant, Foot Golf, Futnet, Fit Foot, Foot à 5 sans oublier le Beach Soccer et le Futsal.

Je sais aussi que la grande majorité d'entre vous ont un avis très réservé sur ces formes de pratiques. Mais toutes ces activités sont super intéressantes à mettre en place dans vos clubs, et sont complémentaires et parallèles à la pratique du football « classique ».

- (perte) de **dirigeants**, pierre angulaire de notre système amateur, souvent âgés à qui il faut redonner envie de revenir au stade.

Je vous rappellerai, Mesdames et Messieurs les Présidents, combien il est important de valoriser vos bénévoles en nous adressant par exemple des demandes de médailles pour toutes ces personnes qui travaillent souvent dans l'ombre au sein de vos clubs. Vous pouvez aussi les mettre en lumière avec des petits articles sur eux que nous vous proposons de publier sur notre site...

Vous avez été nombreux à solliciter **des formations** : dirigeants (comme trésorier, secrétaire), utilisation de la FMI, de Footclubs, modules d'éducateurs.

Nous allons donc prochainement faire un sondage de vos besoins réels pour ensuite organiser ces mini formations.

Cette saison, nous allons rester dans la dynamique de formation. En plus de ces formations de dirigeants, nous souhaitons pouvoir former le maximum de personnes afin de pouvoir vous aider à mieux développer

le football des enfants, des jeunes, et puis vous mettre en règle aussi avec les obligations de diplômes. En tout cas, la formation des éducateurs reste une priorité, et nous serons là pour vous aider sur ce point-là.

Durant ces réunions, de très nombreuses interrogations ont été aussi soulevées par rapport à l'arbitrage en raison de la forte diminution du nombre d'arbitres au sein de notre District, **la grosse difficulté à recruter, à fidéliser ...**

Les arbitres ont une tâche ô combien difficile.

Encore une fois il faut saluer leur motivation, leur professionnalisme, leur plaisir à officier aux centres des terrains dans des contextes de plus en plus difficiles.

Chaque année nous en perdons malgré les formations proposées.

Mesdames et Messieurs les Présidents et les membres de vos clubs, vous êtes là pour aider ceux-ci dans leur tâche. Nous pratiquons le football au niveau départemental, il ne doit pas y avoir la pression impérative du résultat, notre objectif premier doit être le plaisir du football.

Reprenons les joueurs, les éducateurs, les spectateurs qui vocifèrent contre l'arbitre !!

Ne décourageons pas les jeunes dans leur passion à arbitrer.

Nos jeunes arbitres, arbitres débutants, sont bien souvent livrés à eux même sur les terrains ; leur club d'appartenance ne se souciant pas toujours de la présence d'un tuteur ou d'un référent.

Les arbitres dans les clubs ne doivent pas être considérés comme des variables d'ajustement pour être en règle avec le statut de l'arbitrage, ils doivent être considérés comme des membres à part entière dans les clubs et accompagnés, valorisés au même titre que les joueurs, le respect commence tout simplement par là.

Nous avons conscience des difficultés que vous rencontrez pour trouver de nouveaux arbitres. Je rappelle que notre Commission Départementale de Promotion de l'arbitrage avec son nouveau Président David CLERE est à votre disposition pour aider vos référents en arbitrage. De plus, un jeune qui se lance dans l'arbitrage peut conserver une licence de joueur. Et sachez qu'il est plus aisé de progresser rapidement au niveau de l'arbitrage par rapport aux chances d'accéder pour un joueur à un niveau élevé.

Là encore nous aurons besoin de **votre aide** pour constituer un groupe de travail sur le thème de l'Arbitrage avec des élus du District, la CDA, la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage et vous, présidents de clubs.

Rien n'est facile, mais tout est possible Ensemble !

Je tiens à vous remercier, Présidentes et Présidents, ainsi que l'ensemble de la famille du football, dirigeantes et dirigeants, bénévoles, éducatrices et éducateurs, arbitres, joueuses et joueurs... pour tout ce que vous faites pour faire vivre notre football sur le territoire nivernais.

Un remerciement également pour tous les élus de nos communes, qui font l'objet de sollicitations de la part de vos clubs et qui font le maximum pour répondre à vos attentes.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels, sportifs et privés :

- à la **FFF** pour l'aide octroyée dans le cadre de l'ANS vers le District et vers les clubs.
- Au **Conseil Départemental**, pour la subvention de fonctionnement qu'il attribue au District et aux clubs
- A la **Ligue Bourgogne Franche-Comté** pour le versement des aides prévues dans le protocole financier de la Ligue vers ses Districts.

Et à l'ensemble de nos **partenaires privés**, notamment le Crédit Agricole Centre Loire, Sport Comm, notre équipementier avec Samuel et Lionel présents aujourd'hui et tous les autres partenaires qui nous accompagnent, parce qu'ils aiment notre sport, notre jeunesse, sans demander quelconque retour sinon un peu de considération et du respect.

Un grand merci aussi à

Vous les **membres du Personnel Administratif** : Cécile et Anaïs vous faites le maximum pour répondre aux attentes et interrogations des clubs et dans un délai toujours très satisfaisant. Vous les **conseillers techniques** Nicolas, Anthony et Sébastien et nos 2 apprentis Chloé et Pierre : vous êtes vraiment au cœur de nos clubs pour leur apporter conseils, soutien et vos connaissances d'hommes de terrain.

Un district ne fonctionnerait sans un personnel administratif et technique réactif et disponible.

Bien entendu je n'oublierai pas les membres du Comité de Direction ainsi que tous les membres des commissions qui accomplissent un travail remarquable ;

J'aurai une attention particulière pour les femmes et les hommes de la Commission des Compétitions Seniors, de la Commission Sportive Jeunes, de la Commission de Discipline, des Statuts et Règlements, de la CDA qui tiennent une séance hebdomadaire durant toute la durée des compétitions.

Je voudrais aussi remercier Bernard FRANCE, qui en plus de rechercher et fidéliser nos partenaires, est notre « Monsieur ANNUAIRE ». Grâce à lui, vous avez pu aujourd'hui avoir déjà l'annuaire de notre nouvelle saison.

Et je terminerai en nous souhaitant un avenir commun que nous voulons radieux et construit résolument avec vous.

C'est notre engagement pour la saison prochaine et les suivantes.

Je vous remercie de votre attention.

Bonne assemblée générale à toutes et tous. »

8. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL DU DISTRICT, ALAIN ALDAX

La saison 2020-2021 est porteuse d'un nouvel espoir lorsque nos 4244 licenciés, 89 équipes seniors, 59 équipes jeunes et 124 équipes en foot animation commencent leurs nouvelles compétitions le 13 septembre 2020.

MAIS la pandémie nous rattrape et COVID oblige : le 29 octobre 2020, la FFF décide de suspendre toutes les compétitions, 5 journées de D1 et 4 journées en D2/D3/D4 s'étaient disputées. La Coupe Départementale s'arrête après 3 tours.

Tout le monde garde un fol espoir de reprise mais le COMEX (Comité Exécutif de la FFF) lors de sa réunion du 24 mars 2021 décide de prononcer l'arrêt définitif des compétitions de la saison 2020/2021 et d'acter le fait qu'il n'y aurait donc ni accessions ni relégations pour la saison en cours dans les championnats concernés par cette décision de « saison blanche ».

Nos licenciés auront donc eu un piètre menu footballistique à se mettre sous la dent.

Dans son PV du 6 Mai 2021 le COMEX nous apporte des précisions pour la saison 2021/2022 :

Quelques points essentiels :

- Les Championnats doivent démarrer avec la même composition qu'au début de la saison 2020/2021.
- Retour à la structure initiale des Championnats en 2022/2023.
- Discipline : dispense d'exécution de peine dans la limite de 6 matchs pour les suspensions en matchs.
- Statut de l'arbitrage : faire preuve de bienveillance vis à vis du club qui a entrepris les démarches pour continuer à être en règle, ou pour se mettre en règle lorsqu'il était en infraction.
- Statut des éducateurs : Faire preuve de bienveillance vis à vis du club qui a entrepris les démarches pour continuer à être en règle, ou pour se mettre en règle lorsqu'il était en infraction.

Pendant l'arrêt de nos compétitions, notre personnel administratif a travaillé sur un rythme hebdomadaire d'une journée en présentiel, une journée en télétravail et deux journées chômées. Nos secrétaires assurent avec une grande compétence et un grand professionnalisme toutes les tâches qui leurs sont confiées et répondent avec une grande réactivité à tous les problèmes des clubs. Nos techniciens ont, quant à eux, alterné présentiel, télétravail et chômage selon les besoins. Préparation d'actions pour la fin de saison et la saison prochaine, faire découvrir aux clubs le Foot Pétanque ainsi que le Golf Foot et interventions à la classe foot furent leurs menus.

Le Comité de Direction ainsi que le bureau se sont réunis à plusieurs reprises pendant cette période d'arrêt pour mettre au point des visioconférences avec les clubs et élaborer différents scénarios concernant des hypothétiques reprises de compétitions à partir de la mi-mai. Mais de nouveau la Covid-19 a annihilé les occasions de but que nous souhaitions procurer à nos footballeurs. La fin de la partie 2020/2021 était définitivement sifflée.

Il faut également que nos clubs mesurent le travail effectué par les bénévoles de toutes les commissions qui, tout au long des semaines, œuvrent pour le bon déroulement de toutes nos compétitions. Sans eux rien ne serait possible.

Vous avez reçu le compte rendu de leurs travaux que vous pourrez aussi retrouver sur le site du District.

Notre Assemblée Générale s'est tenue en format dématérialisé le 18 NOVEMBRE 2020 à 19H00. Une grande première pour nous et nous l'abordions avec une certaine appréhension mais qui, grâce à l'implication du personnel administratif et des élus, s'est bien passée. Un grand merci à tous.

Pendant le mois d'avril, des réunions en visioconférence avec tous les clubs ont eu lieu les 13 avril (D1), 15 avril (D2), 19 avril (D3) et 21 avril (D4) afin de reprendre contact pour savoir comment ils vivaient cette fin de saison et comment ils voyaient la nouvelle saison 2021/2022.

Du côté des travaux d'amélioration du siège du DISTRICT, il est à noter l'arrivée de la fibre optique et la migration de nos postes de travail sur Office 365.

Cependant, la canalisation souterraine, pour le passage de cette fibre, entre le trottoir du domaine public et notre bâtiment était complètement obstruée donc il a fallu en créer une autre. Une dépense conséquente de presque 6000€.

Toutefois, c'est un net progrès dans le travail de nos secrétaires et techniciens qui était régulièrement soumis aux lenteurs et coupures du réseau.

Autres mauvaises surprises avec des infiltrations d'eau, lors de pluies, qui ont fait tomber des faux-plafonds et mis à mal l'isolation (réfection 3600€). Il a été nécessaire de refaire une grande partie de la couverture métallique de notre bâtiment. Une nouvelle dépense très conséquente de 27.900€.

Il faudra certainement aussi penser à l'avenir, aux remplacements de nos menuiseries extérieures car notre District est une passoire thermique.

Pour conclure 2020/2021 sera une saison non pas à oublier mais à garder en souvenir pour rappeler que la COVID 19 n'a pas disparu et que les gestes barrières seront les garants de nos saisons futures.

Je renouvelle un grand merci à tous les membres des Commissions et à tout le personnel du District qui œuvrent à la bonne marche du District.

9. APPROBATION DES COMPTES RENDUS D'ACTIVITES DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS

Christophe NOGUES, Président Délégué, propose l'approbation des comptes rendus d'activités des Présidents des commissions pour la saison 2020/2021, parus sur le site internet du District le 8 octobre 2021 et dans le journal électronique « Nièvre Footb@ll » n° 532 du 8 octobre 2021.

Aucune remarque n'étant formulée, il est alors procédé au vote.

Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Maintenant c'est au tour de Sylvie OSBERY, nouvelle Trésorière, de vous présenter d'une part le bilan financier de la saison écoulée, d'autre part le budget prévisionnel de la saison 2021-2022.

10. RAPPORT FINANCIER

Sylvie OSBERY, Trésorière du District, présente les comptes de la saison 2020/2021.

« Mesdames, Messieurs

En ma qualité de Trésorière du District de la Nièvre de Football, j'ai la mission de vous présenter les comptes clos au 30 Juin 2021.

Vous avez reçu en date du 08/10/21 les comptes de l'exercice 2020/2021, après contrôle par Madame CELLUCCI Caroline et Monsieur MOREAU Damien, Commissaires aux Comptes du Cabinet COGEP AUDIT représenté ce jour par Madame CELLUCCI Caroline.

A ce jour aucune demande écrite de complément d'information, aucune remarque de votre part n'ont été formulées, je vous présente donc les résultats de l'exercice 2020/2021.

Compte de Résultat

Ce compte récapitule les produits et charges de l'exercice.

L'ensemble des Produits s'élève à 393 595,40 € selon détails suivants

PRODUITS D'EXPLOITATION :

Le montant est de 254 209 €, soit une baisse de 14,95 % par rapport à l'exercice 2019-2020

La pandémie a affecté un certain nombre de postes en prestation de service et autres produits de gestion courante, les subventions sont en augmentation, cette augmentation est liée à la subvention COVID.

Prestations de service (licences-cotisations-amendes- engagements-partenariat divers) s'élèvent à **50 572,50 €** contre **89 319,50 €** la saison 2019-2020. Poste qui représente **22.69 %** des produits d'exploitation.

Subventions d'exploitation 173 298.52 €. Poste qui représente **44,03 %** des produits d'exploitation.

Nous remercions le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la DDCSPP58, l'ANS, le CDOS, la FFF, la LFA, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour leurs aides très précieuses dans la cadre du développement du football départemental.

Les produits de gestion courante 23 965,91 €. Ce poste représente **6,09 %** du montant des produits.

Les reprises sur provisions et transfert de charges d'exploitation 4 710,57 € soit **1,20 %**

Contributions volontaires en nature 119 457,00€ soit **30,35 %** qui représente les heures des bénévoles au service de notre football.

Depuis le 1^{er} Janvier 2020 il est nécessaire de faire figurer cette contribution dans les comptes, bien qu'elle n'ait aucune incidence sur le résultat.

En fin de présentation comme chaque année je vous donnerai les informations ayant amené à ce montant.

CHARGES D'EXPLOITATION :

Elles s'élèvent à **360 221,55 €** selon détail suivant

Consommation en provenance des tiers : **13 012,15 €** représentant **3,61 %** contre 18 179,97 € la saison écoulée.

Charges externes **57 989,80 €** € soit **16,10 %** contre 63 871,32 €

Impôts et taxes **8 039,45 €** € soit **2.23 %**

Charges de personnel **128 837,14 €** € soit **35,77 %** contre 125 378,72 €

Autres charges **7,94 €**

Dotations aux amortissements et provisions : **32 356,07 €** € soit **8,98 %**.

Ce qui donne un résultat d'exploitation positif de **13 966,45 €** pour la saison 2020-2021, reflet de l'activité réelle de notre district.

Le résultat financier : **184,80 €**

Produits financiers 184,80 € (rémunérations des placements) **0.05 %**

Charges financières 0 € (intérêts emprunts)

Produits exceptionnels : **19 744,60 €** (dont Subventions virées au compte de résultat pour 7 709.86 €) **5,02 %**

Charges exceptionnelles : **522 €** **0,14 %**

Soit pour l'exercice 2020-2021 Résultat exceptionnel de **19 222,60 €**

Emploi des contributions en nature **119 457,00 €** qui représente la charge du bénévolat soit **33,16 %**

Cet exercice 2020-2021 se termine donc par un résultat positif de **33 373,85 €**.

Résultat Exploitation + charges exceptionnelles (13 966,45-522,00) + résultat financier – Produits exceptionnels
(184,80+19 744,60)

TOTAL DES PRODUITS 393 595,40 €

TOTAL DES CHARGES 360 221,55 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 33 373,85 €

L'exercice clos au 30 Juin 2021 se termine par un résultat bénéficiaire de **33 373,85 €**.

Nous avons au cours de cet exercice, et ce malgré la crise sanitaire fait en sorte d'avoir une gestion qui préserve au mieux les intérêts de votre football et son avenir.

Présentation du Bilan

Le total de l'actif immobilisé est de **270 475,93 €**

Celui de l'actif circulant de **327 009,71 €**

Le total du passif est de	
Fonds propres	524 136,07 €
Provisions risques	8 959,00 €
Dettes	64 390,57 €

Ce qui nous donne un total de bilan ACTIF – PASSIF de **597 485,64 €**

En ce qui concerne la trésorerie nous avons des disponibilités d'un montant de **271 711,49 €** soit :

- Compte courant	13 697,79 €
- Livret CRCA	255 495,09 €
- Caisse	632,47 €
- Chèques à encaisser	1 886,14 €

Le seul investissement réalisé cette saison a été les licences informatiques d'un montant de 4 330 €.

Je pense que l'on peut remercier vivement tous ces bénévoles.

En conclusion de cette présentation je vais passer la parole à Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes, qui a procédé au contrôle des comptes de l'exercice 2020-2021, et qui va vous faire lecture de son rapport.

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements significatifs survenus en cours d'exercice » de l'Annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,

particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes annuels et de la correcte information donnée dans l'Annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. »

Approbat

Après cette lecture, la Trésorière demande l'approbation des comptes qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affectation du résultat

La Trésorière propose à l'Assemblée d'affecter le résultat de l'exercice 2020-2021 en augmentation des réserves de l'association qui s'élèveront à un montant de 468 915,80 € (435 541,95 € + 33 373,85 €), proposition validée à l'unanimité.

Présentation et approbation du Budget Prévisionnel 2021/2022

Sylvie OSBERY présente alors le budget prévisionnel 2021/2022 qui est approuvé à l'unanimité des voix. Ce budget avait été établi sur les bases d'une saison sportive complète et validé lors du Comité de Direction du 28/09/2021, après correction de la 1^{ère} version validée le 30/08/2021 par le Comité de Direction suite à l'incorporation du montant du bénévolat.

La Présidente tient encore à réaffirmer aux clubs que l'objectif du District est le maintien de sa politique financière : « Grâce à Guy LAVALETTE, nous avons pu monter les dossiers d'aides de l'Etat, ce qui nous a permis, entre autres, d'avoir un résultat positif.

Je pense donc que nous pouvons encore féliciter et applaudir Sylvie OSBERY et Guy LAVALETTE pour la tenue des comptes du District et tous les présidents de commissions qui respectent sérieusement leurs budgets ».

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le quorum pour tenir cette Assemblée Générale Extraordinaire, à savoir la moitié plus un de ses membres représentant la moitié plus une des voix, soit 32 clubs représentant 153 voix étant requis, Monsieur

Bernard MAY, Vice-Président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce jour (article 19 des statuts).

Pour la modification des Statuts du District, la moitié des 2 tiers des clubs présents ou représentés soit 16 votants étant requis, M. MAY indique la possibilité de modifier lesdits statuts.

11. MODIFICATION DES STATUTS DU DISTRICT

Alain ALDAX, Secrétaire Général, indique que, suite à l'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021, il est proposé au District les modifications aux articles « 12.4 Attributions » et « 12.5.1 Convocation » de leurs Statuts.

En ce qui concerne l'article 12.4 « Attributions », le Comité de Direction doit proposer à l'Assemblée Générale une répartition des textes entre l'Assemblée Générale et le Comité de Direction, et donc l'Assemblée Générale vote **pour ou contre** la proposition qui lui est soumise :

L'Assemblée Générale est compétente pour :

- élire le Président du District dans les conditions visées à l'article 15 ;
- élire et révoquer les membres du Comité de Direction dans les conditions visées à l'article 13 ;
- élire la délégation des représentants des Clubs à l'assemblée générale de la Ligue dans les conditions visées à l'article 12.5.6
- entendre, discuter et approuver les rapports sur la gestion du Comité de Direction et sur la situation morale et financière du District ;
- approuver les comptes de l'exercice clos au 30 juin de chaque année et voter le budget de l'exercice suivant ;
- désigner pour six (6) saisons un Commissaire aux Comptes et un suppléant choisis sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce ;
- décider des emprunts excédant la gestion courante ;
- **A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants :**
 - Règlements championnats, critères et coupes Seniors et Jeunes.
 - Règlement Challenge de l'Éthique.
 - Dispositions financières.
- et plus généralement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.

Cette modification est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

En ce qui concerne l'article 12.5.1 « Convocation », Alain ALDAX indique qu'il faut prévoir la possibilité de faire une Assemblée Générale dématérialisée et, en conséquence, de modifier les statuts du District. Il est donc proposé le nouveau texte suivant :

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication.

Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Lors d'une A.G. dématérialisée, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

Après passage aux votes, cette modification est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE REPRISE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Bernard MAY clôture l'AG extraordinaire et rouvre l'AG ordinaire.

12. DÉSIGNATION DU LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AUTOMNE 2022 (SECTEUR NORD)

Christophe NOGUES indique que l'Assemblée Générale se doit de désigner le lieu de la prochaine AG qui aura lieu dans le secteur nord.

Il déclare que, suite à l'appel à candidatures, un seul club s'est déclaré intéressé pour l'organisation de cette assemblée : c'est le club de l'US COSNE.

Il demande donc aux membres présents de valider ce site.

Celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

La Présidente donne donc rendez-vous aux clubs nivernais en automne 2022 à Cosne/Loire et remercie encore l'équipe dirigeante de l'US COSNE et la Municipalité.

13. INTERVENTION DES TECHNICIENS

La Présidente : « vous avez pu voir, pendant la pause, un diaporama sur les différentes pratiques et sachez que vous pouvez demander des conseils et de l'aide auprès des techniciens.

Ces techniciens vous les connaissez tous : notre CTD DAP (Développement et Animation des Pratiques) Nicolas TREPKA, notre Educateur Sportif Anthony ARCHAMBAULT et notre Conseiller Technique Départemental PPF (Plan de Performance Fédéral) Sébastien LEMERCIER.

Je leur laisse maintenant la parole. »

Sébastien LEMERCIER présente, à l'aide d'un petit film, l'ensemble des missions menées régulièrement par les techniciens auprès des clubs et plus particulièrement avec les éducateurs qui accompagnent les jeunes chaque week-end. Il remercie Anthony pour ce montage et souligne l'enthousiasme qui anime toute l'équipe technique du District, accompagnée cette saison des deux jeunes apprentis, Chloé et Pierre. « Notre rôle aujourd'hui, après ces années difficiles que l'on vient de passer, est de vous accompagner sur l'ensemble des actions.

Mon intervention va porter sur 3 mots clés : *proximité/accompagnement/éducation*.

La *proximité* c'est venir vous rencontrer afin d'échanger sur vos problématiques rencontrées mais aussi écouter vos projets et vous accompagner pour les mener à bien. Également sur le Football en Milieu Scolaire, nous avons la volonté de rencontrer les chefs d'établissements afin de consolider les structures et aussi les développer sur des labellisations futures.

Proximité aussi sur les actions techniques mises en place durant les vacances scolaires avec le retour des Centres d'Entraînement de Secteur qui permettent d'accueillir tous les jeunes licenciés U11-U12-U13 F et G quels que soient leurs niveaux.

L'accompagnement du joueur axé plutôt sur le Projet de Performance Fédéral avec la mise en place d'actions techniques afin d'amener les jeunes joueurs au meilleur niveau possible et les accompagner

dans leur projet individuel et sportif en les orientant sur différentes structures (pôle espoirs, sections sportives...).

L'*accompagnement* des éducateurs également avec les formations de cadres qui sont un élément central de notre travail.

Et pour terminer, *l'éducation* au travers de nos rencontres avec les jeunes pour les sensibiliser sur notre rôle citoyen et éducatif au travers de nos actions.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne saison, au plaisir de vous retrouver sur le bord des terrains. »

Sébastien LEMERCIER laisse la parole à Nicolas TREPKA :

« Dans la continuité de l'intervention de Sébastien, je vais rester sur le mot « éducatif » en vous rappelant qu'il faudra désormais réinscrire votre club au Programme Educatif Fédéral (PEF) chaque saison. Également vous informer que l'application « PEF NIEVRE » sera bientôt disponible sur Android et Apple et mise en place sur les plateaux courant mars 2022.

Je vous rappelle également que la Fédération met en place une expérimentation U7 et que le District de la Nièvre s'est engagé dans cette expérimentation. Une première réunion d'information aura lieu à Varzy le 4 novembre prochain avec tous les éducateurs U7 du secteur nord et une nouvelle réunion sera organisée sur la deuxième partie de la saison avec les éducateurs du secteur sud nivernais.

Le dernier axe concerne le Football en Milieu Scolaire pour lequel j'ai rencontré tous les responsables pédagogiques des écoles et vous pouvez donc désormais contacter celles-ci afin de mettre en place des cycles foot.

Un dernier mot sur l'accompagnement des clubs avec la labellisation des clubs de Château-Arleuf et Marzy.

Je vous remercie vivement pour votre attention et n'hésitez pas à nous contacter pour divers renseignements. »

La Présidente remercie l'Equipe Technique pour leurs interventions et rappelle que la réserve au niveau des jeunes se trouve dans les écoles !

14. EXAMEN DES VOEUX

Alain ALDAX présente trois propositions de modifications des Règlements Généraux du District de la Nièvre de Football :

Vœu n° 1 : OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES

EQUIPES DEPARTEMENTALES

D2 : les clubs participant au championnat Départemental 2 sont tenus d'engager au moins :

■ 1 équipe à 11, à 8 ou à 5 **ou 1 équipe à 4 en U7** au choix.

■ Les équipes à 8 et à 5 **et à 4 en U7** peuvent être masculines, féminines ou mixtes.

Après passage au vote, ce vœu est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vœu n° 2 : DETERMINATION DE L'EQUIPE LA MIEUX CLASSEE

Equipes à égalité dans **deux ou plusieurs** groupes différents.

Dans ce cas le départage des équipes à égalité de place d'ayants droit sera déterminé de la façon suivante :

a) Il est tenu compte en premier lieu du quotient (nombre de points / nombre de matchs).

b) En cas d'égalité, il est ensuite tenu compte de la différence de buts (buts pour, buts contre)

c) En cas d'égalité au vu des deux critères précédents, les clubs seront départagés en fonction de la meilleure attaque (moyenne match).

d) En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort départage les équipes.

Après passage au vote, ce vœu est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vœu n° 3 : TERRAIN IMPRATICABLE

6. Cas particulier

a. Cas particulier des matches en retard sur les installations du club.

Si une rencontre de championnat de District, jeunes ou seniors, de la phase "aller" est reportée avant le vendredi 16 heures pour cause de terrain impraticable, le District **l'inversera obligatoirement**, si le club visiteur a la possibilité de jouer chez lui.

Après passage au vote, tous les clubs sauf 1 ont adopté ce vœu.

15. REMISE DE RECOMPENSES

La Présidente indique que suite à l'arrêt de presque toutes activités sportives ces deux dernières années, il n'a pas été possible de récompenser les clubs. Elle a donc souhaité honorer, lors de cette Assemblée Générale, des dirigeants méritants proposés par les clubs en leur offrant une médaille :

- Jean Philippe CANU, US COULANGES
- André HEIJES, RCNCS
- Sébastien LARRIVE, SNID
- Jacky BOUCHARD, US COSNE/LOIRE
- Didier DAGONNEAU, US LA CHARITE/LOIRE.
- Michel PINGUET, au titre du District.
- Antoine GUILLAUDAT, au titre des Educateurs.
- Pierre NUNES, au titre des Arbitres.
- Cécile TOURNOIS, au titre du District.

La Présidente félicite l'ensemble de ces récipiendaires.

Alain BUCHETON indique qu'un sondage a été effectué auprès des clubs sur le « Foot de Demain », plus précisément comment ils souhaiteraient pratiquer le football à court terme. A l'issue de ce sondage, il félicite les deux clubs, CLAMECY et le SNID qui ont participé en leur offrant un bon d'achat et une dotation en matériel.

16. ALLOCUTION DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

INTERVENTION DE MADAME PERRINE GOULET, DEPUTÉE DE LA NIÈVRE

« Bonjour à toutes et à tous,

C'est un véritable plaisir d'être là ce matin même si, je m'en excuse, je n'ai pas pu participer à l'ensemble de vos travaux.

J'entends toutes les interrogations du sport et notamment des clubs après ces deux années compliquées de crise Covid et je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles mais également des éducateurs, des personnels, des arbitres qui s'organisent pour accompagner tous nos clubs, tous ceux qui au jour le jour

accompagnent les jeunes et les moins jeunes dans la pratique du sport car le sport est primordial avec son rôle éducatif, très important de nos jours pour les jeunes.

J'entends la problématique du bénévolat dans les clubs de sport mais aussi dans toutes les associations et j'ai essayé de proposer un texte de loi à l'Assemblée Nationale de reconnaissance d'un statut du bénévole mais le Gouvernement ne veut pas entendre pour l'instant.

Je voudrais vous parler également d'un sujet très important pour moi, c'est l'honorabilité des encadrants et je déplore certains gestes incorrects de personnes envers les enfants et vous trouverez auprès de moi une alliée si vous avez des besoins, des questions, même s'il faut saisir la Préfecture en urgence pour vérifier le casier judiciaire de quelqu'un, les parents ont besoin de savoir quand ils emmènent leurs enfants dans les clubs de sport, qu'ils n'agresseront pas leurs enfants.

Je vous remercie de m'avoir invitée, c'est toujours un plaisir pour moi de suivre vos travaux et n'hésitez pas à me contacter si certains clubs souhaitent ma présence, je ferai de mon mieux pour les accompagner. Merci à vous tous de m'avoir écoutée, je vous souhaite une bonne assemblée. »

INTERVENTION DE MONSIEUR ROGER ROUSSAT, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

« Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie de m'avoir invité car je suis un peu dans mon fief ici à Varennes-Vauzelles.

J'ai bien noté votre inquiétude quant au nombre de licenciés qui ont mis du temps à revenir dans vos clubs mais je pense que les personnes qui aiment leur sport reviennent forcément pratiquer leur activité favorite.

Je vais vous parler du Comité Départemental Olympique et Sportif pour lequel, lors des dernières élections, j'ai mené ma liste constituée de personnes que j'ai choisies notamment Madame la Présidente du District qui a accepté de m'accompagner car le football devait être représenté au sein d'un comité comme le nôtre. Une réorganisation complète a été menée avec de nouvelles commissions. Si vous êtes intéressés à participer à une de ces commissions, car nous manquons de gens pour faire vivre celles-ci, vous êtes les bienvenus.

N'hésitez pas à consulter le CDOS pour établir vos dossiers de demandes de subventions (FDVA...). Concernant l'ANS (ex CNDS), les associations passent directement par leurs fédérations et nous n'avons donc aucun retour sur les subventions accordées ni sur les demandes déposées.

Je vais aussi vous parler du dispositif Pass'Sport mis en place par l'Etat qui permet d'avoir une réduction de 50€ à l'inscription dans un club pour les jeunes de 6 à 18 ans selon des critères bien définis. Pour cela, la création d'un compte « ASSO » est obligatoire.

Également, la création d'une plateforme « Services Civiques » qui permet à toute association sportive qui le souhaite de pouvoir accueillir un jeune volontaire sans avoir à porter toutes les démarches administratives inhérentes à cet accueil.

En 2019, le CDOS a souhaité répondre à l'appel national relatif au « Sport Santé » et nous avons obtenu cette labellisation en janvier 2020.

Également vous dire que le CDOS organise régulièrement des formations gratuites alors n'hésitez pas à vous inscrire car nous sommes là pour vous aider dans toutes vos démarches administratives et autres, mission principale de notre comité.

Je vous informe également de la création d'un GEIQ (Groupement d'Employeurs à l'Insertion et la Qualification) dans le cadre de notre partenariat avec Aqua58, projet qui verra le jour en fin d'année 2021. Le CDOS a également acquis un écran multifonctions qui est à la disposition des comités départementaux et une formation de « prise en main » sera proposée. Nous avons également acheté un minibus grâce à l'obtention d'une aide du Conseil Régional également mis à la disposition des comités départementaux.

Nous organisons également le Challenge de la commune la plus sportive avec de nouveaux critères, plutôt sous la forme de labellisation.

Vous savez comme moi que les Jeux Olympiques arrivent, le Conseil d'Administration de Paris 2024 a entériné le programme de relais de la flamme. Ainsi, dès avril 2024, la flamme olympique traversera l'ensemble du territoire français jusqu'à l'ouverture des jeux à Paris afin de permettre la participation du plus grand nombre de français autour de ce programme, de valoriser la place du sport dans la société et de mettre en valeur la France, ses territoires, son patrimoine, son savoir-faire. Le CDOS se mobilisera auprès des institutions pour que le passage de la flamme dans la Nièvre soit suivi par la population et rencontre un franc succès.

Excusez-moi d'avoir été un peu plus long que d'habitude, je vous remercie de votre attention. »

La Présidente remercie M. ROUSSAT pour son intervention et revient sur l'utilité du GEIQ pour les clubs qui auraient envie de mutualiser leurs éducateurs et annonce qu'une visioconférence de présentation sera organisée très prochainement.

INTERVENTION DE MONSIEUR DANIEL FONTENIAUD, PRÉSIDENT DE LA LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

« Bonjour à toutes et à tous,

Je vais vous dire quelques mots notamment sur le retour au foot sur les terrains tous les week-ends et je crois que c'est magique pour nous tous, ce qui est une très très bonne nouvelle malgré les contraintes liées au Pass Sanitaire avec également l'organisation de cette assemblée générale en présentiel et je suis très heureux d'être avec vous ce matin. Je tiens à féliciter le District pour sa bonne santé financière et féliciter Françoise et toute son équipe qui gèrent très bien le District depuis de nombreuses années maintenant.

Ce qui est important, c'est votre implication et votre participation car ce qui est essentiel, c'est que l'on construise tous ensemble le football d'aujourd'hui et le football de demain et je vais vous rappeler une phrase de Kofi Anann, ancien secrétaire général des Nations Unies « *la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat* ».

Je vais juste faire un petit focus par rapport à la situation actuelle car il faut se réjouir de ce retour au foot pour les enfants dans les clubs car nous avons une forte hausse des jeunes dans le foot animation. On a une inversion de tendance car depuis de nombreuses années, nous notions plutôt une baisse mais aujourd'hui je me réjouis de cette hausse du foot « ados » sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté et faisons-en sorte de bien les accueillir et les encadrer car c'est grâce à votre travail dans les clubs pendant cette pandémie qui a fait revenir tous ces jeunes.

J'ai bien noté votre inquiétude sur la baisse des dirigeants dans vos structures ce qui soulève la question de la reconnaissance du bénévolat et une réflexion doit être menée rapidement sur ce sujet.

Je reviens également sur toutes les aides apportées durant cette période avec notamment le Fonds National de Solidarité qui s'élève à 900.000€ distribués sur le territoire burgo-comtois ce qui n'est pas négligeable et les aides importantes de l'Etat pour certaines structures qui représentent des sommes considérables.

Rien n'est simple j'en conviens mais j'aimerais que l'on ait un message optimiste et qu'on essaie de travailler ensemble pour faire évoluer les choses, pour construire de nouveaux projets.

Pour terminer, je voudrais vous féliciter pour votre travail, votre engagement car c'est grâce à vous, dirigeants, éducateurs, joueurs, arbitres... que le football progresse et je rappelle que nous manquons d'arbitres donc respectez-les et aidons-les dans leur tâche ô combien difficile.

Je voudrais faire un petit clin d'œil à Cécile avec qui j'ai travaillé de nombreuses années au District et que j'ai toujours beaucoup appréciée qui a été récompensée précédemment.

Félicitations encore à toutes et à tous, bonne saison que j'espère complète et je vous souhaite beaucoup de plaisir et de bonheur sur les terrains. »

17. CLÔTURE DES TRAVAUX PAR LA PRESIDENTE

« En mot de conclusion, j'aimerais tout d'abord remercier toutes les personnalités qui viennent de s'exprimer et celles qui se sont exprimées en début d'Assemblée Générale.

Je voudrais également vous remercier, toutes celles et ceux qui ont permis à cette Assemblée de se tenir dans de bonnes conditions (avec des interventions sereines) et je vais donc en profiter pour offrir un petit souvenir au Vice-Président du club, Didier GOUNOT, pour le remercier lui et toute son équipe de son très bon accueil.

Nous pouvons maintenant nous retrouver pour bavarder autour du verre de l'amitié offert par le club de l'ASA VAUZELLES. »

La séance est levée vers 12 heures 30.

La Présidente du District : Françoise VALLET



La Secrétaire de séance : Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.